

Saint-Hubert : les ailes brisées

Idelux abandonnera la gestion de l'aérodrome fin d'année.

SAINT-HUBERT

L'avenir est on ne peut plus sombre. "La Libre" s'est à plusieurs reprises fait l'écho de la situation délicate de l'aérodrome de Saint-Hubert, dans un écrin de verdure au coeur de la forêt ardennaise. Un aérodrome très apprécié à la fois pour ses activités de vol à voile et d'aviation de tourisme.

Cela fait des années que la survie de cet aérodrome est menacée et que tout va de provisoire en provisoire. Un élément décisif intervient en 2011, lors que la Société wallonne des aéroports régionaux (Sowaer) se désengage de sa gestion, cet aérodrome n'ayant rien à voir avec une quelconque activité commer-

ciale, qui est la mission de la Sowaer. Tandis que, chaque année, l'exploitation s'achève sur un gouffre financier. L'intercommunale de développement économique du Luxembourg belge, Idelux, avait alors parfaitement compris le potentiel tant économique que touristique du lieu. A condition de lui adjoindre une activité économique. Car l'aérodrome seul n'a aucune viabilité s'il doit rester un lieu où l'on vient entre amis (souvent ennemis, car les différents opérateurs se haïssent cordialement) s'adonner, quelques mois par an, à un pur hobby, qui de planeur, qui d'aviation de tourisme, qui de voltige. D'où le projet concocté par Idelux qui, en même temps qu'elle reprenait la gestion, investissait dans le maintien de la qualité. Le projet était basé sur quatre axes – l'aéronautique, l'économique, la formation et le tourisme – en forte interconnexion, l'un ne pouvant aller sans l'autre. Ce projet comprenait la création d'une zone d'activités économiques (ZAE), profitant de la piste en

dur pouvant servir de réserve pour les avions de l'Otan mais tout à fait inutilisée, et qui en outre aurait pu être subsidiée par la Région wallonne à concurrence de 2 millions d'euros. Plusieurs entreprises actives dans le secteur s'étaient ainsi déjà montrées très intéressées et même prêtes à s'engager.

Mais voilà, comme "La Libre" l'a déjà expliqué, quatre personnes, dont trois simples utilisateurs, ont interjeté un recours en suspension et en annulation devant le Conseil d'Etat, arguant de fautes de procédure. Le recours en suspension avait été accordé, la procédure se poursuivant pour l'annulation. Or, rien que tout le temps nécessaire au recours puis celui consacré à refaire certaines procédures faisait qu'Idelux perdait les subsides promis par la Région. La décision de retrait de l'intercommunale était programmée pour le conseil d'administration de juin dernier. Elle avait été postposée de deux mois, mis à profit pour tenter d'obtenir un délai

pour les subsides. Ce qui, d'évidence, n'a pas été possible.

D'où la décision prise il y a quelques jours : le retrait définitif au 31 décembre 2013. Il suffit de passer maintenant à l'aérodrome pour voir la consternation. Car plus personne ne se fait la moindre illusion. Certes, Idelux reste droit comme un "i" en se disant ouvert à toute négociation avec un repreneur, et en toute transparence. Certes, la Ville de St-Hubert a écrit au ministre wallon André Antoine, en charge de la Sowaer, pour voir ce qu'il propose. Mais, encore une fois, un aérodrome de plaisance ne relève pas des missions de la Sowaer et, en plus, le déficit est tel que le complexe ne peut, tel quel, intéresser personne.

Dans ce contexte, tout porte à croire que, dès que planeurs et avions rejoindront leurs hangars, les portes de ces derniers ne se rouvriront plus. Sauf pour permettre aux "coucou" d'aller s'installer ailleurs. Mais où...

Marc Vandermeir